

Ministry of Education

Deputy Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Ministère de l'Éducation**

Sous-ministre

Édifce Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2**Note de service****Destinataires :**

Associations d'enseignantes et d'enseignants, associations d'agentes et d'agents de supervision, associations de directrices et directeurs d'école, associations de conseillères et conseillers scolaires, Council of Ontario Directors of Education, Syndicat canadien de la fonction publique, Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario, Ontario Association of Child and Youth Care, Association of Chief Psychologists with Ontario School Boards, Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario, Conseil des travailleurs de l'éducation de l'Ontario

Expéditeur :

George Zegarac
Sous-ministre

Date :

Le 16 décembre 2015

Objet :

Consultations sur les vérifications des dossiers de police

J'ai le plaisir de vous inviter à une téléconférence durant laquelle vous pourrez donner votre avis, en tant que représentant de votre organisation, sur les règlements relatifs aux vérifications des dossiers de police dans le secteur de l'éducation.

Durant cette rencontre par téléconférence, nous ferons le point sur la *Loi sur la réforme des vérifications des dossiers de police* dont l'application relève du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, qui a récemment passé l'étape de la troisième lecture à l'Assemblée législative (la date de proclamation étant à déterminer), et nous aborderons aussi les implications possibles de cette loi pour le secteur de l'éducation. Nous souhaiterions, en particulier, entendre vos commentaires sur le besoin de demander une éventuelle exemption réglementaire pour que les conseils scolaires puissent obtenir certaines informations au moyen des vérifications des dossiers de police, étant donné qu'il ne sera plus possible d'obtenir ces informations par suite de l'adoption des nouvelles dispositions législatives.

La discussion portera aussi sur la mise à jour possible du Règlement de l'Ontario 521/01 du ministère de l'Éducation, qui établit les exigences actuelles relatives aux vérifications des dossiers de police dans le secteur de l'éducation. De plus, ce règlement, qui n'a pas été mis à jour depuis 2001, pourrait l'être afin de l'aligner avec des règlements plus récents du Ministère.

Nous avons décidé de tenir cette rencontre par téléconférence malgré l'arrêt des initiatives et des notes de service émanant du Ministère, car il s'agit d'une question de respect de la loi et de sécurité.

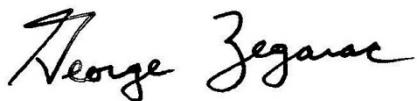
Vous trouverez un communiqué et un document d'information sur la *Loi sur la réforme des vérifications des dossiers de police* ainsi que le Règl. de l'Ont. 521/01 aux liens suivants : <http://news.ontario.ca/mcscs/fr/2015/12/ontario-adopte-une-loi-sur-la-verification-des-dossiers-de-police.html> et <http://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/010521>. D'autres documents vous seront fournis avant la consultation.

Vous pouvez choisir de participer à l'une des deux téléconférences : la première aura lieu le 13 janvier 2016 de 10 h à 12 h, et la deuxième, le 14 janvier de 10 h à 12 h. Pour y participer, composez le 416 212-8013 ou le 1 866 633-1033 et entrez le numéro d'accès 6731112#. Si vous êtes dans l'impossibilité d'y participer, vous pouvez faire vos commentaires par écrit.

Veillez confirmer la participation de votre organisation au plus tard le 8 janvier 2016 à Dan Shultz, par téléphone au 416 325-4333 ou par courriel à dan.shultz@ontario.ca.

Nous attendons avec intérêt l'occasion de discuter avec vous de cette question importante.

Le sous-ministre,

A handwritten signature in black ink that reads "George Zegarac". The signature is written in a cursive, flowing style.

George Zegarac